

S'approprier le chiffrage de son projet et les fondamentaux de gestion "Formation certifiante n°RS5944"

"Formation certifiante n°RS5944"

OBJECTIFS

- Comprendre les éléments clés de comptabilité et de gestion
- Connaître les outils de gestion nécessaires au chiffrage de son projet
- Savoir où aller chercher les informations permettant le chiffrage de son projet
- Acquérir une méthodologie de chiffrage, basée sur des hypothèses de système d'exploitation
- Être capable de juger de la faisabilité et de la cohérence de son projet.
- Pouvoir utiliser son prévisionnel comme outil de prise de décision
- Être capable de défendre son projet

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'installation agricole assez avancé pour aborder le chiffrage. Avoir fait le travail de capitalisation des chiffres.

CONTENU

- Présentation des projets de chacun et chacune.
- Définition des objectifs, distinction objectifs/moyens, importance de définir ses objectifs.
- Se fixer ses propres objectifs économique et techniques (revenu, calendrier de production, choix techniques, organisation du travail, temps de travail...)
- Apport sur la fonction et le rôle de la comptabilité, présentation et fonctionnement d'un bilan, d'un compte de résultat,
- Apports sur la notion de stocks, d'amortissements etc.
- Recensement des divers éléments nécessaires au chiffrage du projet.
- présentation du compte de résultat prévisionnel,
- remise à plat du vocabulaire commun (investissement vs emprunts vs subventions, modalité de financement et fonctionnement, prix de revient, etc.)
- Après un travail personnel inter séquence pour collecter les données nécessaires aux chiffrage du projet) : réalisation d'une première mise en forme du prévisionnel, du plan de financement par les participants.
- Travail individuel puis échange en groupe sur :
 - les points qui ont fait difficulté, éclaircissement et apports
 - analyse des premiers résultats et retour du formateur en vue de dégager des pistes d'amélioration pour chacun
- Apport sur le calcul des cotisations sociales, sur les choix fiscaux (rappel sur les notions de Micro BA et de réel, la TVA)
- Impact des différentes aides dans son étude économique et conséquences
- Apports sur les SIG (Valeur ajoutée, EBE, CAF,...),
- Appropriation de ces notions et adaptation de ces outils au prévisionnel de chacun.
- Quels choix d'investissements nécessaires à son installation.
- Apport sur les risques et la sûreté de chaque composante de son plan de financement.
- Quelles clés pour décrire et clarifier son projet ?
- Aide à l'identification des points clés de réussite d'un projet.
- Quels éléments explicatifs nécessaires à la présentation de son projet avec l'outil du compte de résultat prévisionnel.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 08/11/2024

TARIFS

Adhérent **Devis sur simple demande €**

Non adhérent	Devis sur simple demande €
-----------------	---------------------------------------

Non agricole	CPF €
--------------	--------------

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Isabelle Mathy, accompagnement installation (responsables de stage)
transmission@addear01.fr

ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

Tel. 07 63 40 79 81

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne"
<https://www.agriculturepaysanne.org/conditions-generales>

SATISFACTION : 84%

- Questionner les investissements, savoir estimer le FR/BFR,
- Questionner la dépendance financière, comprendre les outils mobilisables pour pérenniser la trésorerie lors de l'installation, présentation d'un plan de trésorerie pluriannuel.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La viabilité économique de nouveaux projets est un point crucial, tant pour la prise de décision, que pour convaincre des partenaires (banques, institutions, famille, etc.). Or pour de nombreux porteurs de projet, chiffrer son projet est une étape complexe. Ils ne disposent pas des outils nécessaires et n'ont que des bribes de méthode. S'approprier l'étape du chiffrage du projet est une manière pour le porteur de projet d'être pleinement acteur de sa réalisation et renforcera sa résilience une fois installé. A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis toutes les clés pour argumenter de la viabilité économique de leur projet auprès de professionnels et prendre les décisions économiques et financières nécessaires. Ils connaîtront les bases de la comptabilité et de la gestion nécessaires pour mener à bien leur projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

l'évaluation se fait sur la base du rendu d'un dossier écrit et remis par le candidat dans un délai d'un mois maximum après la fin de la formation. Un jury composé de paysans statuera sur délivrance d'un certificat

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Aura
OF : 82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
06/02/2025	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	formatrice/teur AFOCG 01 Laurent AUPY
09/01/2025	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	formatrice/teur AFOCG 01 Laurent AUPY
05/12/2024	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	formatrice/teur AFOCG 01 Laurent AUPY
21/11/2024	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	formatrice/teur AFOCG 01 Laurent AUPY

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))